



Index égalité professionnelle femmes-hommes Laïta | 2025

Conformément aux dispositions légales relatives à l'égalité professionnelle, Laïta publie chaque année son **Index égalité professionnelle Femmes-Hommes**.

Pour l'année **2025**, Laïta obtient pour la 3^{ème} année consécutive, une **note de 94/100**, témoignant de son engagement fort et continu en faveur de l'équité entre les femmes et les hommes.

Cette note globale est évaluée sur 100 points sur la base de 5 indicateurs réglementaires, évalués comme suit :

- L'écart de rémunération femmes-hommes : **39/40**
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : **20/20**
- L'écart de répartition des promotions (pour les entreprises de plus de 250 salariés) : **15/15**
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : **15/15**
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : **5/10**